

AUTOMNE 2024

RAPPORT ANNUEL 2023

L'année 2023 a marqué un tournant important pour Encorp Atlantique, tandis que nous nous préparons au passage à la responsabilité élargie des producteurs (REP), le 1^{er} avril 2024. À compter de cette date, nous serons désormais entièrement responsables de la gestion et de l'administration du Programme de gestion des récipients à boisson de la province. [LIRE LA SUITE](#)

« HÉROS DU RECYCLAGE À L'ÉCOLE » PREND DE L'AMPLEUR DANS SA DEUXIÈME ANNÉE!

Le programme *Héros du recyclage à l'école* d'Encorp Atlantique amorce sa deuxième année avec enthousiasme et prend rapidement de l'ampleur. Au cours des premières semaines de l'année scolaire, plus de 30 nouvelles écoles se sont renseignées à son sujet et ont entrepris le processus d'inscription. Plus de 70 écoles activement engagées s'apprentent maintenant à rivaliser pour terminer parmi les cinq plus performantes du programme afin de remporter de fabuleux prix – et d'autres viennent s'ajouter au quotidien!

[LIRE LA SUITE](#)

CONFORMITÉ : VEILLES À CE QUE VOS PAIEMENTS À ENCORP CORRESPONDENT TOUJOURS AUX RAPPORTS SUR LES REMISES DU PORTAIL DES PROPRIÉTAIRES DE MARQUE

Nous recevons, ces derniers temps, des paiements qui ne correspondent pas aux ventes de récipients à boisson déclarées par les propriétaires de marque dans notre Portail des propriétaires de marque. Les propriétaires de marque ne doivent pas utiliser leurs propres méthodes de calcul pour le versement de paiements à Encorp; les paiements doivent TOUJOURS correspondre à ce qui est déclaré par l'entremise de notre Portail. [LIRE LA SUITE](#)

FRAIS DE RECYCLAGE DES RÉCIPIENTS : NOUVEAUX TAUX EN VIGUEUR LE 1^{ER} AVRIL 2025



Dans le cadre du Programme de gestion des récipients à boisson à responsabilité élargie des producteurs (REP) au Nouveau-Brunswick, un mécanisme de frais de recyclage des récipients (FRR) est mis en place par Encorp Atlantique au besoin, selon les types de matériaux des récipients, afin de couvrir les coûts nets estimés pour la

manutention, le transport, le traitement et l'administration des récipients à boisson consignés après consommation.

Les nouveaux FRR, qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2025, ont été annoncés le 29 octobre 2024.

[LIRE LA SUITE](#)

DEUX NOUVEAUX CENTRES DE REMBOURSEMENT INTÈGRENT LE RÉSEAU DE COLLECTE DE RBV AU NOUVEAU-BRUNSWICK



Encorp Atlantique a récemment élargi son réseau de collecte avec deux nouveaux centres de remboursement (CR) des récipients à boisson, rétablissant ainsi des services complets de recyclage dans la région de Kent, où des perturbations étaient survenues à la suite de fermetures, au printemps dernier. [LIRE LA SUITE](#)